

# Résumé exécutif

## Projet de rapport

L'inclusion des jeunes par la  
culture

11<sup>ème</sup> session ordinaire

Rabat, 26 janvier 2012

## **I. Préambule**

La réussite de toute politique publique à l'égard des jeunes se mesure par la mise en place effective des conditions matérielles et institutionnelles qui permettent l'épanouissement des jeunes marocains et leur offrent les moyens de s'exprimer et donner libre cours à leur créativité, afin de consolider les liens sociaux et la cohésion nationale, et faciliter leur inclusion dans la société.

Cette inclusion commence certes par l'éducation et la formation et se consolide par l'emploi, mais d'autres voies sont nécessaires, notamment l'inclusion des jeunes par la culture. Cette dernière offre une perspective très riche qui permet de placer la jeunesse au cœur des politiques publiques et des initiatives de la société civile.

Le Conseil Economique et Social, est conscient de l'importance particulière de l'inclusion des jeunes par la culture et des mutations que le champs culturel connaît dans ses modes de production, de diffusion et de consommation, ainsi que des impacts majeurs des nouveaux medias sur les enfants et les jeunes, qui dépassent l'influence de la famille et de l'école. Par ailleurs, les membres du Conseil sont convaincus qu'il s'agit d'un vrai défi qui implique à la fois des dimensions politiques, institutionnelles, cognitives et pédagogiques et s'inscrit dans le contexte d'un processus de transition démocratique qui vise à reconstruire l'Etat marocain sur de nouvelles bases institutionnelles. Dans ce contexte, le Conseil considère que toute approche de la question de « l'inclusion des jeunes par la culture » exige que l'ensemble des acteurs institutionnels et sociaux se mobilisent autour d'une gouvernance démocratique participative qui place les jeunes au cœur des politiques publiques.

Etant donné l'approche transversale que ce sujet nécessite en termes de diagnostic et de proposition de pistes d'amélioration, la « commission permanente chargée des affaires de la culture et des nouvelles technologies » a organisé l'audition de nombreux acteurs concernés par les domaines de la culture et de la jeunesse et a eu plusieurs séances de débats internes qui ont permis l'analyse de la situation actuelle et l'identification de perspectives d'avenir en matière d'inclusion des jeunes par la culture.

## **II. Etat des lieux de la culture et des pratiques culturelles des jeunes**

Les perceptions négatives et étriquées de la culture qui ressortent des séances d'audition, ainsi que la faiblesse des investissements dans ce domaine amène à s'interroger sur l'existence effective d'une politique publique globale de la culture.

Les données relatives aux pratiques culturelles des jeunes au cours des dernières décennies montrent qu'elles ont été impactées par de nombreuses mutations:

- a- La généralisation de l'enseignement, notamment en milieu urbain, pendant les années 1980 ;
- b- La révolution audiovisuelle et l'entrée en scène, au milieu des années 1990, de chaînes satellite internationales et arabes ;
- c- La révolution numérique et l'élargissement progressif, à partir du milieu de la première décennie du nouveau millénaire, de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Il convient de souligner que si la généralisation de l'enseignement et de la scolarisation a été tardive relativement à d'autres zones du monde (telles, entre autres, l'Europe, l'Amérique ou encore l'Asie du Sud-Est) et même par rapport à certains pays arabes (notamment le Liban, la Syrie, la Jordanie et la Tunisie), il n'en reste pas moins vrai que les grandes mutations de l'audiovisuel et la révolution numérique sont vécues et pratiquées par les jeunes marocains en même temps que le reste du monde.

Toutes les études sur les comportement et pratiques culturelles des jeunes montrent qu'ils sont de grands consommateurs des medias, des moyens de communication et de la culture. Cette évolution est renforcée par l'appropriation individuelle des moyens de loisir et de culture, et par l'autonomie grandissante des nouveaux contenus culturels par rapport aux institutions classiques d'éducation. Le même constat est à faire à propos des valeurs et contenus religieux, naguère l'apanage d'institutions précises (famille, mosquée, école, amis, etc.), assurant une éducation religieuse cohérente et relativement contrôlée par les organismes religieux officiels, dans le cadre de la préservation de l'unité doctrinale du pays.

### **III. Etat des lieux des politiques publiques concernant les jeunes**

Les politiques publiques concernant les jeunes souffrent, entre autres, de l'absence d'accumulation, d'harmonie et de continuité dans les programmes adoptés.

Quatre problèmes majeurs ressortent:

- 1- La conception très sectorielle que les responsables se font généralement de la jeunesse et des stratégies pour intégrer les jeunes dans la vie publique ;
- 2- La faiblesse des infrastructures destinées aux jeunes avec une distribution très inégale des équipements entre les grandes, les moyennes et les petites villes, ainsi qu'entre le monde rural et le monde urbain;
- 3- L'intervention souvent tardive des acteurs politiques, qui fait que le déficit s'aggrave et que les solutions lorsqu'elles sont mises en place sont souvent dépassées et sans impact sur la situation des jeunes ;

4- Un décalage flagrant entre l'offre publique et les besoins réels des jeunes, tant au niveau national, régional que local, ainsi qu'un manque de ressources humaines qualifiées pour gérer et animer les établissements fréquentés par les jeunes.

Au cours des dernières années, l'absence d'une stratégie culturelle globale n'a pas permis de valoriser le patrimoine culturel du pays dans sa diversité et sa richesse, ni de développer un projet fédérateur capable de mobiliser le potentiel créatif et artistique dans différents domaines ou un projet éducatif capable de rehausser le niveau de culture générale et de consacrer les valeurs de l'effort, de l'initiative et de la créativité. L'action dans le champ culturel ne semble obéir à aucune vision précise, et cela à un moment où tout le monde est conscient de l'importance de la culture et de son rôle dans le développement, la promotion des valeurs et la préservation de la mémoire collective nationale.

Cette situation a entraîné :

- Le gaspillage d'innombrables opportunités de production culturelle ;
- Le manque de valorisation de la chose culturelle dans les institutions et les relations sociales;
- La faible contribution de la culture à l'inclusion des jeunes;
- Des équipements inutilisés et une gestion inefficace.

D'autre part, il apparaît que les mutations technologiques et socioculturelles sont si rapides qu'elles ne sont pas toujours assimilées par les acteurs politiques et sociaux. Devant les difficultés des pouvoirs publics à anticiper l'évolution des valeurs de la culture moderne, le recul du rôle de la famille et de l'école dans l'éducation des enfants et des jeunes – ainsi que le déficit culturel que connaissent les quartiers périphériques, des petites villes et des campagnes, certaines factions de jeunes se sont retrouvées sans défense face à des mouvements poussant à la marginalisation ou prônant la violence, voire l'embrigadement extrémiste.

Il est certain que la culture ne pourrait, à elle seule, prétendre régler les problèmes d'inclusion, mais elle peut être un complément à des politiques d'éducation et de formation, de qualité, et à l'investissement économique, susceptible de produire la richesse et le développement.

Cependant et malgré ce contexte, les tendances créatives des jeunes engendrent de bonnes surprises. Les nouveaux moyens numériques ont permis à ces jeunes de développer de nouvelles pratiques culturelles sans précédent, de gagner en autonomie et en liberté d'expression et d'interagir en temps réel et de façon illimitée avec les autres, quelles que soient leur pays, leur culture ou leur religion . Ces pratiques leur ont même permis de faire preuve de grande créativité.

Ces transformations interviennent alors qu'au même moment la politique de l'urbanisme et de la ville continue de produire des facteurs d'exclusion, en accordant peu d'importance aux espaces verts, aux espaces de jeux et de pratiques sportives, aux équipements culturels, aux établissements d'éducation et d'art et en négligeant les lieux de vie.

#### **IV. Les leviers du changement : Pour des choix inclusifs des jeunes par la culture**

Partant des données et des informations recueillies relatives aux différents aspects du déficit d'inclusion des jeunes par la culture, et à la lumière des transformations qu'a connu la société, le Maroc a un besoin urgent d'une nouvelle vision de la question de la jeunesse, et d'une revalorisation de la culture en en faisant l'une des dimensions centrales dans toutes les politiques publiques.

Pour promouvoir des choix inclusifs des jeunes par la culture il convient de:

##### **1. Donner une place nouvelle à la culture dans notre conscience collective**

- **Elaborer un projet national** qui part de la conviction collective que la culture est une question stratégique, qu'elle constitue l'un des leviers fondamentaux du développement global du pays, et un moyen incontournable pour immuniser l'identité nationale dans sa diversité, retrouver la confiance en soi et communiquer avec le monde;
- **Opérer une rupture** avec la conception traditionnelle de la jeunesse, qui la considère comme étant un problème – ou au mieux des individus ayant besoin de tutelle – pour les concevoir en tant que groupe doté d'intelligence, d'énergie et de vitalité. Partant de là il convient de construire **avec la participation des jeunes un nouveau paradigme de la question de la jeunesse**, en les écoutant, en leur offrant toutes les possibilités d'inclusion, et en les impliquant dans les décisions politiques les concernant;
- **Mettre en place une stratégie participative, sous forme d'un contrat-programme national**, afin de remédier aux déficits caractérisant les domaines de la jeunesse et de la culture, et d'investir tous les moyens disponibles permettant d'assurer aux jeunes les conditions d'une intégration durable dans la vie publique;
- Adopter une nouvelle démarche de **gouvernance démocratique participative des politiques publiques** de jeunesse.

D'où l'urgence d'accélérer la mise en œuvre de la Constitution dans son volet relatif à la création du « Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative » et du « Conseil National des Langues et de la Culture Marocaines », afin qu'ils puissent assumer leurs rôles

constitutionnels en tant que cadres institutionnels de travail dans les domaines de la culture et de la jeunesse et réguler les actions des différents intervenants dans ces deux secteurs;

- **Instituer une Charte Nationale pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel** définissant les responsabilités de chaque partie prenante en matière de sauvegarde. Dans ce cadre il convient de créer des filières de formations dédiées, motiver les jeunes à s'y spécialiser, promouvoir l'investissement dans la préservation de la mémoire historique et culturelle et de **valoriser le patrimoine matériel et immatériel dans et de toutes les régions du Royaume**, en vue de participer au rayonnement de la civilisation et de la culture marocaines.

## 2. Dispositifs institutionnels et opérationnels plaçant l'inclusion des jeunes par la culture au cœur des politiques publiques

### a. Dispositifs institutionnels

- **Promulguer une loi-cadre obligeant les responsables du secteur du logement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire**, à humaniser les lieux de vie de la population, en y réservant des espaces verts, des terrains de sport pour les enfants et les jeunes, des établissements culturels (conservatoires, théâtres, bibliothèques, complexes multimédia, salles de cinéma, maisons de jeunesse, etc.). Cette loi-cadre obligera également les autorités locales et les services de l'Etat concernées à sauvegarder tous les lieux de vie portant une mémoire culturelle, à les restaurer et en faire des espaces culturels;
- **Dans le cadre de la régionalisation élargie**, la rénovation et le développement de l'action publique dans le domaine culturel et artistique nécessitent l'édification de nouvelles relations entre la culture, la jeunesse et le développement régional et local. Prenant appui et valorisant les spécificités culturelles et linguistiques des différentes régions du territoire national;
- Intégrer les composantes de ce projet culturel dans les établissements scolaires, la famille, la mosquée, la sphère publique, les moyens de communication et les différents canaux numériques, afin de valoriser le patrimoine culturel national, mettre en évidence la diversité culturelle, s'ouvrir sur d'autres cultures, et assurer une intégration réussie et équitable de la culture dans les régions.

Cela implique de :

- Faire de l'espace scolaire un lieu d'acquisition des formations principales renforcées par le développement de la « curiosité cognitive » et la prise de conscience des avantages de la démocratie chez les apprenants, et

L'incitation à apprendre à gérer la diversité et la différence ;

- **Etablir une carte des composantes culturelles et linguistiques du Maroc**, accorder un intérêt particulier aux politiques culturelles régionales, faire de l'école un cadre institutionnel et pédagogique visant à renforcer la cohésion nationale, en intégrant et en consolidant la place de la culture dans l'établissement scolaire.
- Faciliter le **rapprochement et la complémentarité entre les établissements scolaires et les équipements culturels et artistiques environnants** à travers des accords d'échange, favoriser l'accès des jeunes aux spectacles culturels et aux pratiques artistiques, et encourager leur ouverture sur l'environnement;
- Produire des modules de formation aux principes de l'Islam tel qu'il a été toujours pratiqué au Maroc, comme une religion de tolérance, de juste milieu, ouverte sur les autres, afin de contrer les intrusions culturelles de nature religieuse visant les jeunes à travers les différents sites et canaux, et déclencher une dynamique de coopération à ce sujet entre les parties directement ou indirectement compétentes. Dans cet esprit, le Conseil Economique et Social recommande le renforcement du rôle positif et essentiel des **mosquées de proximité**, constituant un cadre de diffusion des modules de formation sus mentionnés et ce sous la supervision des instances religieuses officielles ;
- **Restructurer le secteur de la culture** en harmonie avec les composantes du projet culturel national requis, et son intégration dans un cadre institutionnel transversal orienté vers les jeunes, le soutenir par des moyens conséquents pour mettre en valeur le patrimoine national ; développer les différents modes modernes d'expression artistiques et culturels, et rapprocher les champs de la culture et de l'art du plus grand nombre possible de Marocains.  
A cet effet, le Conseil recommande de **développer un réseau régional de complexes multimédia de tailles différentes** (de petits complexes de proximité dans les quartiers, des complexes communaux et un grand complexe pour la région) ; élaborer un système de liaison informatique entre ces complexes, fournissant des index unifiés de leurs services, comprenant les différents documents et références (livres, revues, journaux, disques, CD, produits numériques, etc.), qui visent les jeunes, de sorte que ces complexes soient en même temps un espace culturel et un lieu de communication, d'apprentissage, de découverte et de créativité ;

- **Diversifier les sources de financement, et construire des partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les associations culturelles et des jeunes,** en créant un cadre institutionnel sous la forme d'une agence et d'un fonds pour la Culture et la Jeunesse. La question de l'inclusion des jeunes étant une question d'envergure nationale, il incombe à tous les acteurs politiques et sociaux, ainsi qu'au monde de l'entreprise, de s'y impliquer en vue d'une contribution partagée à la réalisation des conditions du renforcement de la cohésion sociale et nationale. Dans cet esprit, et compte tenu de la faiblesse des budgets annuels alloués aux secteurs de la culture et de la jeunesse, il y a lieu de réserver, en vertu de ces partenariats, des ressources annuelles constantes, pour réussir le processus d'inclusion des jeunes par la culture.
- la création d'un observatoire pour mener des études empiriques, quantitatives et qualitatives, qui permet d'élaborer des rapports tous les trois ans présentant une évolution exhaustive de la réalité de l'inclusion des jeunes par la culture, des efforts consentis, des résultats obtenus et des perspectives possibles, en accordant un intérêt particulier à l'approche genre.

#### **b. Dispositifs opérationnels :**

Compte tenu du déficit et du retard enregistrés dans la construction des équipements culturels « classiques », de l'expansion considérable des nouvelles pratiques culturelles chez les jeunes au moyen des technologies numériques, et dans le but de déclencher une dynamique culturelle nationale moderne et de transmettre le patrimoine culturel et artistique du Maroc par des méthodes attractives et motivantes, il est requis d'**adopter une stratégie claire de développement de l'offre culturelle numérique nationale** reposant sur :

- Le développement de sites numériques thématiques offrant aux jeunes des contenus textuels, audio-visuels complétant les connaissances scolaires et universitaires;
- Le développement des musées numériques, mettant les jeunes en contact avec leur histoire, et leur présentant les différents aspects de la culture et des valeurs marocaines dans leur richesse et leur diversité;
- La mise en place d'un réseau de communication via Internet, visant à faciliter l'accès à ces services avec les langues nationales, afin de profiter au plus grand nombre possible de jeunes;
- L'élaboration et le développement de contenus numériques nationaux.

- Afin d'éviter toutes formes de dérapages, que la toile permet de produire, il est proposé la constitution d'un organisme indépendant possédant les moyens de régulation, les conditions normatives et l'autorité éthique nécessaires pour garantir les droits et libertés des personnes utilisant les moyens numériques ;
- Instaurer et encourager un star système visant la reconnaissance et la valorisation des potentialités créatrices des jeunes dans tous les domaines et les incitant à s'y identifier et s'y référer comme modèle prônant l'initiative et l'effort ;
- Encourager l'éducation des jeunes par les pairs à travers le développement de cadres associatifs de débats et l'usage des réseaux sociaux en vue de favoriser l'échange entre les jeunes sur les questions d'intérêts public, national, régional et local.
- **Elaborer une stratégie nationale ouvrant des passerelles fonctionnelles entre la pratique culturelle et l'emploi**, en développant dans la formation professionnelle de nouvelles offres attractives, et en ouvrant des filières spécialisées adéquates aux exigences de la formation des cadres et des ressources humaines, capables d'assumer la mise en œuvre de toutes les recommandations susmentionnées.